
LA SEIGNEURIE ET LES PREMIERS SEIGNEURS
D'ENGHIEN (III)

ENGLEBERT 1^{ER} D'ENGHIEN (...1092...)

LUC DELPORTE

La seigneurie et les premiers seigneurs d'Enghien (III)

Englebert 1^{er} d'Enghien (... 1092 ...)

*Engelbertus
de Adengien / dAdengien*

[...]¹
(1092)

seigneur d'Enghien [?] (... 1092 ...)

La plus ancienne mention connue d'un personnage portant le nom de la seigneurie d'Enghien remonte à l'extrême fin du XI^e siècle. En 1092, une charte² mentionne parmi les témoins *Engelbertus de Adengien*³. Depuis Ernest Matthieu⁴, les érudits s'accordent généralement à voir en lui le fondateur de la lignée des seigneurs d'Enghien.

1. Première mention de la famille d'Enghien

L'acte de 1092⁵ mérite un examen approfondi, non seulement parce qu'il est considéré comme le plus ancien à mentionner un membre de cette illustre famille, mais surtout parce qu'il permet de situer le rang d'Englebert 1^{er}.⁶

¹ La qualité d'Englebert 1^{er} n'est pas précisée. Il est simplement qualifié de témoin dans l'acte qui le cite.

² C. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien (pagus hanoensis) du VII^e au XII^e siècle*, Bruxelles, 1865, pp. 457-458 ; T. LEJEUNE, *Mémoire historique sur l'ancienne ville de Soignies*, dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3^e série, t. 4, 1898-1869, p. 342 et *Thesaurus Diplomaticus*, D3636. Mentionné par A. WAUTERS, *Table Chronologique ...*, t. 1, p. 684 et E. VAN MINGROOT, *Liste des actes des évêques de Cambrai ...*, n° 39, p. 25-26.

³ *Engelbertus dAdengien* selon l'édition du *Thesaurus Diplomaticus* réalisé à l'Université Catholique de Louvain par le CETEDOC. GYSSELING (TW 301) indique « Adengien » [= sans doute E de Adengien].

⁴ Ernest MATTHIEU, *Histoire de la Ville d'Enghien*, Mons, 1876-1878, pp. 38-40.

⁵ Connu en copie de la fin du XIII^e siècle.

⁶ La numérotation que nous adoptons pour distinguer les différents seigneurs d'Enghien qui portèrent le même prénom commence donc avec cet Englebert-ci, considéré comme le premier du nom. Notre numérotation est identique à celle utilisée par M. De Somer dans son mémoire de licence. Elle diffère en certains points (la série des Englebert) de celle d'E. Matthieu et de celle de R. Goffin. Lorsque nous nous référerons à la numérotation adoptée par l'un ou l'autre de ces auteurs, nous la placerons entre parenthèses pour éviter toute confusion.

Cette chartre, émanant de l'évêque de Cambrai Gérard II, exempte de l'*obsonium*⁷ l'autel Saint-Pierre dans l'église Saint-Vincent de Soignies.

Plusieurs ecclésiastiques, les archidiaques Mathelin (*Matheloni*) et Gaucher (*Gualcherii*), le doyen de l'église Sainte-Marie Alard (*Adelardus*), et une série de seigneurs des environs y apposent leur signe.

La liste des laïcs débute assez logiquement avec la mention de l'avoué de Soignies, un certain Regnier⁸ (*Raginerus*). Vient ensuite l'énumération des seigneurs des environs qui ont assisté à la passation de l'acte. Englebert d'Enghien (*Engelbertus de Adengien*) figure en tête, indice sans doute de sa prééminence sur les autres seigneurs cités⁹, dont certains sont pourtant de très importants personnages : Baudouin de Steenkerque¹⁰ (*Balduinus de Stenkirke*), Stéphane¹¹ de Boelare¹² (*Stephanus de Bonler*), Gautier et Hugues de Lens¹³ (*Gualterus*

⁷ En latin classique, *obsonium* signifie « provision de bouche, victuailles, mets, plat ». A l'époque médiévale, il s'agit d'une redevance payée grevant les paroisses et tenant lieu de la fourniture de victuailles pour l'entretien de l'évêque à l'occasion du synode diocésain (J.-F. NIERMEYER et C. VAN DE KIEFT, éd. remaniée par J.W.J. BURGERS, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus – Lexique latin médiéval*, t. 2, M-Z, Leiden – Boston, 2002, p. 954.

⁸ Soignies : Prov. de Hainaut, ch.-l. d'arr. Cette famille d'avoués, dite de Soignies, nous est totalement inconnue.

⁹ La place occupée dans une liste de témoins, reflet exact du rang occupé par les personnages qui y sont mentionnés, n'est pas une règle absolue. Nous savons cependant qu'il s'agit là d'un des indices les plus sûrs pour apprécier le rang de chacun. Ce que nous savons de la puissance et du rôle politique joué par les Enghien dès le XII^e siècle est là pour confirmer le point de vue que nous adoptons ici.

¹⁰ Steenkerque : Prov. de Hainaut, arr. de Soignies. La seigneurie principale de Steenkerque était tenue en fief du comte de Hainaut, sans que l'on sache si cela était déjà le cas à la fin du XI^e siècle. Parmi les autres seigneuries de la localité, il y en avait une qui appartenait au chapitre Saint-Vincent de Soignies. On ignore pratiquement tout des premiers membres de la famille qui portait le nom du village. Au vu de la place qu'occupe Baudouin de Steenkerque dans la liste des témoins, juste après Englebert d'Enghien, mais avant un seigneur aussi puissant que Stéphane (Etienne) de Boelare et une famille aussi importante que celle de Lens, elle devait avoir une importance certaine.

¹¹ Ou « Etienne », car il s'agit en fait du même prénom.

¹² Overboelare : Prov. de Flandre Orientale, arr. d'Alost. Overboelare était le siège d'une des quatre « beeries » de Flandre. Ses seigneurs appartenaient à l'une des familles les plus éminentes du comté. Ils étaient connétables de Flandre et tuteurs des comtes qui perdaient leurs parents avant leur majorité. C'est très probablement Stéphane III (1080-1101), chevalier, qualifié de « *optimas* » ou de « *princeps* » dans certains textes et qui aurait peut-être participé à la première croisade, qui est mentionné dans cet acte. Sur cette famille, voir E. WARLOP, *De Vlaamse Adel voor 1300*, deel II *Bijlagen*, t. 1, Handzame, 1968, p. 89-98.

¹³ Lens : Prov. de Hainaut, arr. de Mons. La seigneurie de Lens était une des douze pairies du comté de Hainaut. La famille qui en porte le nom apparaît dès la seconde moitié

et Hugo de Lens), Liebert et Gillard de Saintes¹⁴ (*Lietbertus et Gislardus de Saentes*), Arnould de Soignies¹⁵ (*Arnulfus de Sonegio*), Ibert et Abbo de Braine¹⁶ (*Ibertus et Abbo de Brene*).

Les seigneurs mentionnés portent tous des noms de terres situées au nord de Soignies, suivant un axe qui correspond grosso modo à celui de la vallée de la Senne, à l'exception peut-être de Stéphane de Boelare et de la famille de Lens.

Encore faut-il admettre que les seigneurs de Lens possédaient dans la vallée de la Senne d'importants biens ou des droits aux XII^e et XIII^e siècles (à Lembeek, Quenast, Bierghes, ...) et rien ne s'oppose à ce que cela ait déjà été le cas au XI^e siècle. De plus, ils font figure de voisins immédiats.

Le cas du seigneur de Boelare est plus énigmatique. Sa présence indique peut-être que cette puissante famille était possessionnée dans la région.¹⁷

du XI^e siècle (1065) en la personne de Gautier de Lens, le père des Gautier et Hugues qui sont cités ici. Dès le XI^e siècle, les Lens figurent parmi les « *nobiles, principes et potentes* ». Au XII^e siècle, ils apparaissent comme pairs du Hainaut. Sur cette famille, voir VAN HAUDENARD, *Histoire du bourg de Lens, sur Dendre*, dans *A.C.A.M.*, t. 56, 1939, p. 51-57; voir également les remarques formulées par J. NAZET dans l'*Introduction*, p. 8, n. 12 de R. MANTOU, *Le censier d'Herchie de 1267*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 140, 1974, p. 1-255; et M. de WAHA, *Fortifications et sites fossoyés dans le nord du comté de Hainaut. Aspects archéologiques, historiques et monumentaux*, Thèse de doctorat inédite, ULB, 1982-1983, t. 1, p. 371-382.

¹⁴ Saintes : Prov. de Brabant wallon, arr. de Nivelles. Première mention de cette famille qui détenait l'avouerie du vieux domaine de Saintes, propriété de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes. Sur cette famille, voir L. DELPORTE, *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit, UCL, 1990, p. 139-143, qui présente une généalogie des seigneurs de Saintes qui serait aujourd'hui à revoir sur plusieurs points.

¹⁵ Nous ignorons tout de ce personnage. On peut toutefois penser qu'il s'agit d'un proche parent de Regnier, avoué de Soignies.

¹⁶ Braine-le-Comte : Prov. de Hainaut, arr. de Soignies. Connue jusqu'au milieu du XII^e siècle sous le nom de Braine-la-Wilhotte, il s'agissait à l'origine d'un alleu appartenant à l'abbaye Sainte-Waudru de Mons. Braine devint, en partie, la propriété du comte de Hainaut en 1150. Une famille locale était apparemment installée au Ploïch, c'est-à-dire largement en dehors du domaine waldrusien. Elle devait être très proche du comte de Hainaut au XII^e siècle, puisqu'elle se verra confier la charge de châtelain de Binche. Étaient-ils les avoués locaux de Sainte-Waudru de Mons ? Il n'existe pas de généalogie de cette famille, aussi consultera-t-on avec profit M. de WAHA, *Fortifications ...*, t. 5, pp. 2009-2046.

¹⁷ C'était très probablement le cas à Bassilly et à Hoves, peut-être ailleurs encore. En 1147, un membre de cette puissante famille renonçait à ses prétentions sur une partie de Bassilly (sur ce point : Ludo MILIS, *De abdij van Ename in de middeleeuwen. Haar bezittingen in de periode 1063-1250*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, t. 15, 1961, p. 10. L'acte est édité dans Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, Bruges, 1881, n° 37, p. 37). La famille de Hallut (Ophasselt), branche cadette de celle de Boelare, avait des biens à Hoves au

Une chose est certaine, tous ces seigneurs appartenaient à l'ancien Brabant (*Pagus et Comitatus*) et ce n'est peut-être pas simplement le fait du hasard.¹⁸

1092, avant le 12 août

A la demande du prévôt Gilbert et du doyen Baudouin, l'évêque de Cambrai Gérard II exempté de l'*obsonium* qui lui est dû, l'autel Saint-Pierre dans l'église Saint-Vincent de Soignies.

[PROTCOLE] In nomine sancte et indiuidue trinitatis ---.
[ARENGA] Scientes quoniam unusquisque quodcumque bonorum fecerit hoc percipiet a domino et quoniam acceptio personarum non est apud deum debent ut ait apostolus domini seruis suis minas remittere [5] quia horum et horum dominus est in celis. Si hoc domini seruis quid patres filiis debent enim paterna dulcedine eos ad amorem sui prouocare. [NARRATIO] Idcirco ego secundus Gerardus Cameracensis sedis episcopus Sonengiensi ecclesie sancti Vincentii mihi non mediocriter ob suam honestatem et religionem [10] dilecte aliquid de iure meo iudicavi remittere. [DISPOSITIO] Altare igitur in predicta ecclesia quod est sancti Petri apostoli liberum facio assentiente eiusdem archidyachono Mathelino ab obsonio michi debito poscentibus hoc eiusdem ecclesie filiis preposito Gilleberto iuniore et decano Balduino [CORROBORATIO] quod ne infirmari possit [15] sigillo meo muniui. Quod qui infregerit nisi digne satisfecerit perpetuo subiaceat anathemati. [ESCHATOCOLE] Signum Metheloni archydiaconi. Signum Gualcherii archydiaconi. Signum Adelardi decani ecclesie sancte Marie. [CORROBORATIO] Huius rei testes Raginerus Sonengiensis aduocatus Engelbertus d'Adengien Balduinus de Stenkirke [20] Stephanus de Bonler Gualterus et Hugo de Lens Lietbertus et Gislardus de Saentes Arnulfus de Sonegio Ibertus et Abbo de Brene. [ESCHATOCOLE] Actum anno ab incarnatione domini M_XCII indictione XV.

(*édité d'après le Thesaurus Diplomaticus*)

milieu du XII^e siècle. Nous préparons une étude sur Bassilly et une autre sur Hoves où nous essayerons de mettre ce fait en lumière.

¹⁸ Sur le *Pagus* et le *Comitatus* de Brabant, voir en particulier M. de WAHA, *Du Pagus de Brabant au Comté de Hainaut. Eléments pour servir à l'histoire de la construction de la Principauté*, dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies*, t. 36, 1998, *La charte-loi de Soignies et son environnement 1142. Hommage à Jacques Nazet. Actes du colloque de Soignies, 24 octobre 1999*, pp. 25-111.

2. Données historiques prétendues au sujet d'Englebert 1^{er}

E. Matthieu (1876)¹⁹ semble être le premier à introduire Englebert dans la généalogie des seigneurs d'Enghien²⁰. Il connaissait son existence grâce à la publication par Duvivier (1865) ou par Lejeune (1868-69) de la charte de Gérard II de Cambrai.

Il en fait un compagnon de Baudouin IV, comte de Hainaut [règne 1120-7 novembre 1171], souvent appelé l'Edificateur ou le Bâtitteur, affirmation que reprendra R. Goffin²¹. Jamais pourtant, Englebert n'apparaît parmi les *comitiones* du comte de Hainaut, et nous ne voyons pas ce qui autorise

¹⁹ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien ...*, pp. 38-40.

²⁰ Pour autant qu'ils proposent un prédécesseur à Hugues d'Enghien, les généalogistes anciens qui se sont intéressés à cette famille ne parviennent pas à se mettre d'accord sur l'identité du fondateur de la lignée. A. MIRAEUS – J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica (...)*, t. 1, Louvain, 1723, pp. 448-449, citant comme source Jacques de Guise, le nomme *Eustachius Angiae*. Il le considère comme l'édificateur de la forteresse d'Enghien et lui donne un fils appelé *Hugo*. Corneille STROOBANT (*Histoire de la commune de Virginal*, Bruxelles, 1853, p. 480-489), le suit sur ce point. F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. 2, 1849, sans pagination, *sub* Gavre, opte pour *Othon* et donne de plus amples renseignements à son sujet. Cet auteur, qui dit se méfier de la généalogie fournie par les *Trophées sacrés* de BUTKENS, accorde par contre beaucoup de crédit à celle du héraut d'armes Pierre de Launoy, dont on sait pourtant qu'il fut un faussaire de tout premier ordre. Aussi ne sera-t-on pas surpris des allégations gratuites qu'il a avancées. Othon aurait ainsi été seigneur d'Enghien, de Tubize, de Ramerut, de la Folie et d'une partie de Lembeek. Le simple cas de Ramerut suffit à démontrer que l'auteur de cette généalogie transpose une situation tardive aux époques les plus reculées de l'histoire des Enghien. On sait parfaitement que ce n'est que bien plus tard que la terre de Ramerut entra en possession des Enghien, par le mariage - en janvier 1321 ! - de Wautier d'Enghien avec Ysabeau de Brienne. Othon devient également un vaillant chevalier, compagnon de Baudouin III, comte de Hainaut [1098-1120] qui aurait jeté les fondements du château d'Enghien, achevé par son fils et successeur Hugues. Il aurait épousé Richilde de Rumigny, fille de Hugues, seigneur de Rumigny, et d'Alix de Hainaut, qui était fille de Baudouin, comte de Hainaut, dit de Jérusalem, et d'Ide de Louvain. Il s'agit là, bien entendu, d'une alliance de parade, destinée à apparenter la famille d'Enghien à une illustre lignée, celle des Rumigny-Florennes, et à faire descendre toute leur lignée des premiers comtes de Hainaut et des premiers comtes de Louvain, ducs de Basse-Lotharingie et futurs ducs de Brabant. Goethals prétend également que les époux auraient été inhumés dans l'église d'Enghien, dont on peut par ailleurs douter de l'existence à une époque aussi reculée. Enfin, il aurait eu deux fils, l'aîné Hugues lui aurait succédé et un second, prénommé Othon comme lui, qui aurait été en grande estime auprès du comte de Hainaut et aurait scellé l'acte de fondation de l'abbaye de Cantimpré à Bellinghen. Il n'y a – faut-il vraiment insister – rien à retenir de tout cela.

²¹ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, livre 1, *La maison d'Enghien*, s.d., Grandmetz (Recueil 3 des Tablettes du Hainaut), p. 13.

pareille affirmation²². Les dates de règne de Baudouin IV et la date de mention d'Englebert auraient pourtant dû attirer l'attention de l'historien de la ville d'Enghien sur son peu de vraisemblance²³.

Ailleurs²⁴, le premier grand historien de la ville d'Enghien mentionne pour l'année 1107 l'hommage fait par le seigneur d'Enghien de l'époque²⁵ à Godefroid le Barbu, comte de Louvain et duc de Lotharingie²⁶.

Il convient de s'interroger sur la valeur de cette information. Repose-t-elle sur une donnée objective encore connue des chroniqueurs médiévaux qui la rapportent ? Ou bien est-elle simplement le fruit de l'imagination des auteurs anciens ?

3. Anselme, frère d'Englebert 1^{er} d'Enghien ?

E. Matthieu²⁷ se demande si Ansiau ou Anselme d'Enghien, chevalier, qui aurait

²² M. de WAHA, *Du Pagus de Brabant au Comté de Hainaut ...*, p. 77, affirme d'ailleurs que les Enghien ne furent jamais cités parmi les *comilitiones* des comtes Baudouin IV et Baudouin V. Sur l'institution, voir L. GENICOT, *Le premier siècle de la « curia » de Hainaut (1060 env.-1195)*, dans *Le Moyen Age*, t. 53, 1947-1948, pp. 39-60, qui ne cite pas, non plus, le seigneur d'Enghien parmi les *comilitiones* du comte de Hainaut.

²³ Englebert 1^{er} d'Enghien devait déjà être adulte lorsqu'il apparaît dans la liste de témoins de l'acte de 1092. Sa naissance est à placer, au plus tard, vers 1070, mais il est bien entendu qu'elle peut être antérieure. Baudouin IV était encore bien jeune lorsqu'il accéda au comté (en 1120). Il est difficile de concevoir qu'Englebert 1^{er} ait pu être le compagnon de ce dernier, car cela n'aurait pas pu avoir lieu antérieurement à 1120 environ, à une époque où il n'est plus question du premier des Enghien, mais plutôt de ses successeurs présumés Boniface (1117), Hugues (1121), et Gossuin (1122).

²⁴ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien ...*, p. 37, qui donne comme source d'information F. HARAEUS, *Annales ducum seu principum Brabantiae (...)*, t. 1, Anvers, 1623, p. 205 et E. DE DYNTER, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.-F.-X. DE RAM, t. 2, 1854, p. 98 et 292-293.

²⁵ E. Matthieu, prudent sur ce point, ne le cite pas nommément. Si le fait rapporté est authentique, ce qu'il nous faudrait pouvoir prouver, il ne serait pas évident d'y voir un acte d'Hugues d'Enghien, qui aurait été bien jeune à cette époque. Un tel acte implique d'avoir atteint la majorité féodale, acquise à l'âge de 15 ans. Cela ferait naître Hugues au plus tard vers 1092. Gislebert de Mons parle pourtant bien d'Hugues comme étant le seigneur d'Enghien qui releva sa terre du comte de Louvain, duc de Lotharingie, mais il précise qu'il le fit durant le règne de Baudouin IV de Hainaut, donc pas avant 1120. Qui aurait alors été le seigneur d'Enghien en 1107 ? On l'ignore, bien qu'on puisse évidemment penser à Englebert 1^{er}, voire même à Boniface, sans toutefois qu'aucun indice ne nous permette de l'affirmer.

²⁶ Godefroid 1^{er} le Barbu, comte de Louvain depuis 1095, duc de Lotharingie depuis le 13 mai 1106, mort le 15 janvier 1140.

²⁷ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien ...*, pp. 39-40.

participé à la première croisade et que l'on mentionnerait à la même époque, ne serait pas, en définitive, le frère²⁸ d'Englebert 1^{er}. Quant à R. Goffin²⁹, il en fait plutôt le père de ce dernier.

Nous avons démontré le caractère totalement légendaire d'Anselme³⁰. Il ne peut donc en aucune manière être considéré ni comme le père d'Englebert 1^{er} (hypothèse de R. Goffin), ni comme son frère (hypothèse d'E. Matthieu).

4. L'alliance matrimoniale d'Englebert 1^{er} : réfutation des propositions d'E. Matthieu

E. Matthieu³¹ commet une autre invraisemblance en lui donnant pour épouse *Beltris* (ou Béatrice). Il fonde son affirmation sur une mention dans un acte du cartulaire de l'abbaye de Grimbergen³² daté du 12 juin 1200 où Englebert, seigneur d'Enghien, rappelle une donation faite aux religieux de cette abbaye à Herne par sa grand-mère (*avia mea Beltris de Aienghem*).

Dans l'esprit d'E. Matthieu, c'est le second fils d'Hugues d'Enghien, prénommé Englebert, qui hérita de la seigneurie d'Enghien. Il le fait vivre jusqu'en 1243 au moins.

L'auteur n'a pas vu qu'il y avait en réalité, dans la seconde moitié du XII^e siècle et dans la première moitié du XIII^e siècle, deux Englebert (le père et le fils) qui se sont succédés à la tête de la seigneurie. L'acte invoqué précisait pourtant très clairement que son auteur, Englebert d'Enghien, était fils d'un autre Englebert (*patris nostri Ingelberti*).

Dès lors, si Englebert 1^{er} a eu pour fils Hugues et que ce dernier eut pour second fils et successeur³³ Englebert (II selon Matthieu), il ne peut s'agir de celui qui passa l'acte en 1200 et qui avait pour père un Englebert et non un Hugues.

²⁸ Dans un article consacré à réfuter l'existence d'Anselme (L. DELPORTE, *Anselme d'Enghien (fin XI^e s.) : un personnage légendaire !*, dans *Bulletin du Cercle Archéologique d'Enghien*, n° 24, septembre 1999, p. 470-475) nous avons d'abord cru que Matthieu faisait de cet Anselme un frère de Hugues et donc l'un des fils d'Englebert 1^{er}. Après relecture attentive du texte de Matthieu, cette opinion n'est plus nôtre. Matthieu se demandait plutôt si Anselme n'aurait pas pu être un frère d'Englebert 1^{er}.

²⁹ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 13.

³⁰ L. DELPORTE, *Anselme d'Enghien...*, pp. 470-475.

³¹ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien ...*, p. 39.

³² C. DE RIDDER, *Documents extraits du cartulaire de Grimbergen*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 11, 1874, pp. 19-20. Archives de Grimbergen, Cartulaire I, n° 49.

³³ Cette affirmation aussi est erronée. Le fils aîné d'Hugues, Gossuin, succèdera bien à son père comme seigneur d'Enghien. Mort sans postérité, du moins légitime, son frère Englebert, second fils d'Hugues, héritera seulement ensuite de la seigneurie d'Enghien.

Englebert 1^{er} ne peut dès lors pas être le grand-père du seigneur d'Enghien du prénom d'Englebert qui passa l'acte en 1200 et il devient impossible que la Béatrice citée dans cette charte puisse être son épouse.

5. Descendance d'Englebert 1^{er}

La filiation entre Englebert 1^{er} d'Enghien et ses successeurs n'est établie par aucun texte authentique. Les propositions qui ont été faites par E. Matthieu, R. Goffin, M. De Somer, et à leur suite tous les autres, aussi vraisemblables qu'elles puissent être, relèvent donc toutes du domaine de l'hypothèse.

5.1. La position d'E. Matthieu³⁴

[1] E. Matthieu donne à Englebert 1^{er} pour fils et successeur Hugues, dont il place la première mention en 1121. Il se demande aussi si Englebert 1^{er} n'eut pas également d'autres descendants.

[2] E. Matthieu cite aussi un certain Henri (*Henrici avunculi mei*)³⁵ que mentionne une charte d'environ 1207 donnée par celui qu'il considère comme le second Englebert d'Enghien, fils de Hugues et petit-fils d'Englebert 1^{er}.

En réalité, à cette époque le seigneur d'Enghien est Englebert, troisième du nom. Il était fils d'Englebert II, petit-fils d'Hugues.

On peut donc clairement affirmer que cet Henri ne peut en aucun cas être considéré comme un fils d'Englebert 1^{er} d'Enghien, d'autant plus que le terme *avunculus* désigne l'oncle maternel et non l'oncle paternel. Il est donc plus logique de penser qu'Henri est un frère de la mère d'Englebert III.

[3] E. Matthieu évoque également une charte, émanant toujours de cet Englebert (qu'il considère comme le second), datée de mars 1224, tirée de Butkens³⁶ et qui mentionne son oncle *Ostonis*. Pour les raisons déjà évoquées au sujet d'Henri, et pour d'autres encore³⁷, ce dernier ne peut avoir été le fils d'Englebert 1^{er} d'Enghien.

³⁴ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien ...*, pp. 39-40.

³⁵ J.-J. DE SMET, *Cartulaire de Cambron*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, II, Bruxelles, 1869, p. 560.

³⁶ «*Et praesentibus litteris sigillum Decani de Hal, sigillum Sigeri, filii mei, et Sigillum Ostonis patru mei cum meo*». C. BUTKENS, *Trophées tant sacré que profanes du duché de Brabant*, 2^e éd., 4 vol., La Haye, 1724-1726, t. 2, p. 114. Voir A. MIRAEUS – J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica (...)*, t. 1, p. 741.

³⁷ L'acte en question est passé par Englebert III, selon la numérotation que nous adoptons et qui diffère de celle d'E. Matthieu (= Englebert II) et de celle adoptée par R. Goffin (= Englebert IV). Le père de cet Englebert, Englebert II, aurait épousé Elisabeth de Trazegnies, fille d'Otton, seigneur de Trazegnies, de Silly, etc. Celle-ci avait comme frère Otton de Trazegnies dit l'Oncle. (voir J. PLUMET, *Les seigneurs de Trazegnies au Moyen*

[4] Par contre, E. Matthieu attire très justement l'attention sur les mentions, de 1122 à 1161, de Gossuin, présenté par les actes comme le frère d'Hugues, seigneur d'Enghien.

[5] E. Matthieu mentionne enfin la présence dans un acte de 1117³⁸ de Boniface d'Enghien dont il croit toutefois qu'il est « peut-être téméraire » de le considérer comme fils d'Englebert 1^{er}. Mais alors qui est-il ?³⁹

Les premiers Enghien selon E. Matthieu

N.N. x N.N.

- I. 1. **Englebert 1^{er} d'Enghien** [... avt 1117 – 1154 ...] x Beltris N.
 2. ? Anselme d'Enghien [croisé en 1096]
- II. 1. **Hugues d'Enghien** [...1121-1183...] x Elisabeth de Luxembourg
 2. Henri, oncle d'Englebert (II, petit-fils d'Englebert 1er) [... 1207 ...]
 3. Othon, oncle d'Englebert (II, petit-fils d'Englebert 1er) [... 1224 ...]
 4. Gossuin, frère d'Hugues [... 1122-1161 ...]
 ? Boniface d'Enghien [... 1117 ...]

En chiffres romains : indication des générations; en chiffres arabes : n° d'ordre parmi les enfants.

En gras, ceux qui portèrent le titre de seigneur d'Enghien.

Le point d'interrogation devant un prénom indique que la filiation n'est pas présentée comme certaine

Age. 1100-1550, Mont-Sainte-Geneviève, 1959, p. 106, n. 61 et 62) On comprend dès lors qu'Englebert III qualifie de *patrui*, cet Otton qui scelle avec lui l'acte de 1224. Il ne s'agit donc, en aucun cas, d'un Enghien. La confusion vient sans doute de ce qu'E. Matthieu ne reconnaît l'existence que d'un seul Englebert fin du XII^e et première moitié du XIII^e siècle. Il le considère donc comme le fils d'Hugues et le petit-fils d'Englebert 1^{er}. Or, Goethals (*Dictionnaire généalogique*, t. II), qui donne à Hugues d'Enghien un père du nom d'Othon, lui donne également un frère appelé de la même façon, dont il précise, en outre, qu'il était estimé du comte de Hainaut et qu'il scella l'acte de fondation de l'abbaye de Bellingen, informations que reprend E. Matthieu (*Histoire de la ville d'Enghien ...*, p. 39). Il ne faut accorder aucune valeur aux dires de Goethals, mais on comprend facilement qu'E. Matthieu se soit laissé abuser. Enfin, Matthieu aurait dû se rendre compte qu'il y avait de l'in vraisemblance à considérer quelqu'un scellant un acte en 1224 comme le frère de quelqu'un (Hugues d'Enghien) déjà cité plus d'un siècle auparavant, en 1121 !

³⁸ C. DUVIVIER, *Actes et documents anciens ...*, t. 2, p. 24-26, n° 9 ; *Thesaurus Diplomaticus*, D3263. Fragment dans Ch. DEVILLERS, *Mémoires sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie*, dans *A.C.A.M.*, t. 10, 1871, p. 110.

³⁹ Voir à ce propos L. DELPORTE, *La seigneurie et les premiers seigneurs d'Enghien (II). Boniface d'Enghien (1117), seigneur d'Enghien ?*, dans *A.C.A.E.*, t. 39, 2005, pp. 29-42.

5.2. L'invention d'Englebert (II) par R. Goffin et les confusions dans sa descendance

Les premières générations de la généalogie de R. Goffin sont truffées de confusions malheureuses entre divers personnages appartenant à plusieurs générations successives. Pour éviter que l'on continue à reproduire inlassablement ces erreurs, nous nous proposons de passer en revue une à une les propositions de cet auteur et de les soumettre systématiquement au feu de la critique historique.

S'il ne signale pas son alliance matrimoniale, R. Goffin⁴⁰ attribue cependant à Englebert 1^{er} la paternité de deux fils :

[1] Englebert (II) et

[2] Boniface, dont il signale l'existence en 1117⁴¹.

[1] R. Goffin, sans cependant apporter la moindre preuve de ce qu'il avance, considère donc qu'il y eut deux seigneurs d'Enghien du nom d'Englebert à la fin du XI^e et dans la première moitié du XII^e siècle.

Il ne peut toutefois avancer aucune date précise concernant cet Englebert (II), mais si on suit sa logique, on peut déduire de la date de mention de Boniface, qu'il considère comme son frère cadet, qu'Englebert (II) vivait déjà bien avant 1117. Il signale⁴² également un acte de 1154 où Gossuin, qu'il cite comme son fils aîné, apparaît en sa compagnie. Son existence se serait donc prolongée au moins jusqu'à cette date.

Contrairement à E. Matthieu, qui donne Beltris comme épouse à d'Englebert 1^{er} – ce qui, nous l'avons vu, est impossible – R. Goffin⁴³ en fait la femme de cet Englebert (II). Cette dernière lui aurait laissé cinq enfants, sur lesquels nous reviendrons.

Lorsque, plus loin dans sa généalogie⁴⁴, R. Goffin évoquera le cas d'un autre Englebert (III selon sa numérotation), il reprendra l'acte déjà évoqué du 12 juin 1200 où il est question de cette « *avia mea Beltris* ». Selon ses dires, Englebert d'Enghien, auteur de l'acte de 1200, est le fils d'Hugues et le petit-fils d'Englebert (II selon lui). Aussi, pour concilier les données de l'acte, où Englebert dit avoir

⁴⁰ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 13.

⁴¹ R. Goffin ne donne pas de référence. La date et la mention de ce Boniface doit cependant être tenue pour exacte et provient d'un acte de l'évêque de Cambrai Burchard en faveur de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie que nous avons déjà mentionné plus haut. Sur ce personnage, voir notre article L. DELPORTE, ... *Boniface d'Enghien (1117) ...*, pp. 29-42.

⁴² R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14.

⁴³ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14.

⁴⁴ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 19.

pour père un autre Englebert, avec ses affirmations, il écrira⁴⁵ que « les dates montrent que le nom «Englebiert» ou le mot «père» est une interpolation ou bien une erreur de copie » ! Voilà certainement un moyen bien commode pour concilier des données inconciliables. On ne peut bien entendu accorder le moindre crédit à une telle affirmation.

Englebert (II), dont on ne connaît aucune mention dans aucun acte authentique, si ce n'est sous la plume de R. Goffin, ne peut donc avoir eu pour femme cette Béatrice citée dans l'acte de 1200.

Mais pour l'auteur des *Généalogies engghiennes*, Englebert (II) aurait donc eu de sa prétendue épouse *Beltris* cinq fils. Il établit⁴⁶ la liste des trois premiers : *Goswins*, *Huwes* et *Rainiers*, et oublie de citer les deux derniers.

Ceux-ci sont cependant mentionnés dans sa généalogie lorsqu'il s'agit de l'aîné, Gossuin⁴⁷, signalé dans l'armée hainuyère en 1172 avec ses frères Englebert et Boniface. On en compte donc bien cinq. Reste cependant à examiner les arguments avancés par l'auteur⁴⁸.

[1] On ne sait trop pourquoi, il considère que Gossuin est l'aîné.⁴⁹ Celui-ci est cité pour la première fois en 1122⁵⁰. Selon R. Goffin, il apparaîtrait

⁴⁵ R. GOFFIN, *Généalogies engghiennes* ... , p. 19, n. 35.

⁴⁶ R. GOFFIN, *Généalogies engghiennes* ... , p. 14-15.

⁴⁷ R. GOFFIN, *Généalogies engghiennes* ... , p. 14.

⁴⁸ Les références fournies en notes par R. Goffin sont malheureusement loin d'être toujours très claires ou même exactes. Cela rendra notre examen critique parfois assez ardu.

⁴⁹ Sans doute parce qu'à la génération suivante, Gossuin sera l'aîné.

⁵⁰ R. Goffin (*Généalogies engghiennes* ... , p. 14) ne donne pas de référence en regard de cette date, mais on peut vraisemblablement penser qu'il songe à la mention tirée des *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* de Don BAUDRY, publiée par de REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. 8, Bruxelles, 1848, p. 349, référence qu'il signale (p. 14, n. 8 et 12) mais pour l'acte du 2 juin 1200 [!] et pour la présence de trois fils d'Englebert (II) dans l'armée hennuyère en 1172 [!]. Ce passage des *Annales de Saint-Ghislain* rapporte en effet qu'en 1122 « Alpayde, noble dame, affranchit plusieurs servantes et les asservit au même saint (saint Ghislain), en présence de Hugues d'Engchien, de Gossuin, son frère, de Wibert de Hoves et de Baudry de Roisin, chevaliers ». Remarquons que cette liste de témoins cite en premier lieu Hugues d'Engchien et ensuite seulement son frère Gossuin. Suivant l'habitude de l'époque, il faudrait plutôt considérer Hugues comme l'aîné et non Gossuin, ce que bien d'autres actes confirment par la suite.

encore avec son père en 1154⁵¹ et seul à nouveau en 1168⁵². Rappelons que, d'après cet auteur, ce serait lui qui est mentionné dans l'armée hennuyère en 1172 avec ses frères Englebert et Boniface⁵³.

En 1179, en compagnie de son frère Englebert, il serait mentionné dans le contrat de mariage d'Henri de Louvain et de Mechtilde de Bouloigne⁵⁴.

R. Goffin en fait également le Gossuin qui en 1182⁵⁵ engagea le village de Lembeek⁵⁶ au comte de Hainaut, ce qui provoqua un conflit militaire dans la région entre le Hainaut et le Brabant.

Ce serait lui également qui prit part en 1188 au jugement d'un fameux duel judiciaire à Mons⁵⁷.

Enfin, toujours d'après R. Goffin⁵⁸, Gossuin d'Enghien, fils aîné d'Englebert (II) d'Enghien « fut quelques temps – certainement en 1188 – seigneur d'Enghien ».

Dans l'esprit de R. Goffin, Englebert (II), dont on aurait encore une mention en 1154, fut seigneur d'Enghien durant la plus grande partie du

⁵¹ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14. La référence fournie par R. Goffin est l'ouvrage d'A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 2, p. 168. Ce serait également ce même ouvrage qui signifierait qu'Englebert (II) aurait eu cinq fils. C'est en vain que nous avons consulté cette source d'information de R. Goffin ! Il s'agit en réalité de l'évocation de traditions légendaires à propos de la bataille de Grimbergen à laquelle Hugues d'Enghien aurait participé. En l'absence de toute autre preuve, nous sommes dans l'obligation de réfuter la mention de Gossuin en compagnie de son père Englebert (II) en 1154.

⁵² R. Goffin se réfère à un acte publié par C. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881, p. 357 et lui assigne la date de 1168. Nous aurons à revenir sur cette notice du cartulaire d'Eename lorsque nous envisagerons, dans un autre article, le cas d'Hugues d'Enghien, mais nous pouvons signaler dès à présent que la date proposée par R. Goffin est erronée [il faudrait lire avant 1148]. Il n'en demeure pas moins qu'elle mentionne bien Gossuin, frère de Hugues d'Enghien.

⁵³ Les références signalées par R. Goffin (*Généalogies enghiennoises ...*, p. 14, n. 12) à ce propos, ne correspondent nullement à la mention de 1172. C'est Gislebert de Mons qui évoque la présence de membres de la famille d'Enghien à l'expédition d'Arlon cette année-là. Cité par M. de WAHA, *Du pagus de Brabant au comté de Hainaut ...*, p. 76 et n. 326. Il s'agit en réalité des fils d'Hugues et non des ses frères.

⁵⁴ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14 et n. 13. Ce ne sont pas les frères d'Hugues d'Enghien qui sont cités dans ce contrat de mariage, mais ses fils.

⁵⁵ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14. Ici à nouveau, l'information concerne le fils et successeur d'Hugues d'Enghien et non son frère.

⁵⁶ Et non le village de « Lombeke », comme l'écrit R. Goffin.

⁵⁷ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14. L'information est reprise de Gislebert de Mons, mais ici aussi, elle s'applique au fils et non au frère d'Hugues d'Enghien.

⁵⁸ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14.

XII^e siècle. Le règne de son fils aîné Gossuin aurait été d'assez courte durée et devrait être placé aux alentours de 1188.

Ce ne serait qu'après deux seigneurs d'Engnien du nom d'Englebert (1^{er} et II) et « après son frère aîné » Gossuin que Hugues d'Engnien serait devenu à son tour seigneur de la localité.⁵⁹

Cette vision des choses est en totale contradiction avec les textes et ne s'accorde pas du tout avec ce que nous savons par ailleurs de l'histoire d'Engnien et des environs à cette époque.

[2] Le second fils d'Englebert (II) proposé par R. Goffin est donc Hugues. Il serait l'initiateur de ce que beaucoup d'historiens ont appelé la « politique de la bascule » des seigneurs d'Engnien et serait celui qui aurait bâti le château d'Engnien⁶⁰.

On ne peut manquer ici de relever la contradiction dans les affirmations de R. Goffin. Hugues n'aurait pas été seigneur d'Engnien avant la fin du XII^e siècle, mais c'est lui qui aurait mené la politique de sa famille au milieu de ce siècle et qui serait à l'origine du château, centre de la seigneurie, dont on sait parfaitement qu'on doit situer la construction avant 1167⁶¹.

R. Goffin est obligé de faire vivre Hugues bien longtemps, puisqu'il en fait l'héritier de son frère Gossuin après 1188. Aussi identifie-t-il Hugues d'Engnien cité dans un acte de 1183⁶² avec le fils d'Englebert (II) et le frère de Gossuin. Enfin, il le mentionne encore vers 1190⁶³ et signale qu'il est mort peu de temps après cette date. Il est évident que Hugues d'Engnien ne vécut pas si vieux⁶⁴.

⁵⁹ R. GOFFIN, *Généalogies engniennoises ...*, p. 15.

⁶⁰ Nous n'insistons pas ici sur tous ces événements, car nous aurons le temps d'y revenir lorsque nous consacrerons un article à Hugues d'Engnien.

⁶¹ Un acte antérieur à 1167 fait mention de *Aengnien castellum*, indiquant par là que le château existait déjà à cette date. L. DEVILLERS, *Mémoire sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie, ...*, p. 118 ; E. MATTHIEU, *Histoire ...*, p. 440 et *Charte-loi de la commune de Hoves*, dans *ACAE*, t. 2, 1883, p. 351. Traduction fournie par H. TEMPERMAN, dans *ACAE*, t. 13, p. 127-128.

⁶² R. GOFFIN, *Généalogies engniennoises ...*, p. 16. Il fait référence à de REIFFENBERG, *Monuments ...*, t. 8, p. 356. Cet acte n'est en fait que la confirmation d'un acte antérieur datant de 1133.

⁶³ R. GOFFIN, *Généalogies engniennoises ...*, p. 16, faisant également référence à de REIFFENBERG, *Monuments (...)*, t. 8, p. 356 où il n'est nullement question de cela. Ici également, il y a confusion entre Hugues, seigneur d'Engnien au milieu du XII^e siècle, et son petit-fils, qui est cité à la fin de ce même siècle.

⁶⁴ Hugues d'Engnien est qualifié de chevalier en 1121. Cela laisse présumer qu'il est né vers ou avant 1100. R. Goffin, en le citant encore en 1190 en fait pratiquement un centenaire, de même d'ailleurs que son frère Gossuin qui, d'après lui, serait plus âgé que Hugues et qui aurait vécu jusqu'aux environs de 1188. Il est inutile de préciser que cela est

On ne sera d'ailleurs pas surpris de constater que l'auteur ne cite presque aucun des très nombreux actes où figure Hugues d'Enghien parfois cité seul, souvent en compagnie de son frère Gossuin et des ses fils héritiers Gossuin et Englebert. Il est vrai que l'ordre immuable dans lesquels sont présentés les Enghien, et qui correspond à la hiérarchie féodale⁶⁵, démentait complètement le point de vue de R. Goffin, qui – on ne voit vraiment pas pourquoi – voyait en Gossuin l'aîné et en Hugues le cadet.

[3] Le troisième fils attribué à Englebert (II) d'Enghien par R. Goffin⁶⁶ serait un certain *Rainiers*, dont nous n'avons trouvé de trace nulle part. Même R. Goffin ne donne pas la moindre référence pour justifier son affirmation ! Il signale simplement qu'il est mentionné dans un acte, avec son père et avec ses frères. Il y a de fortes chances que ce Regnier soit sorti tout droit de l'imagination de R. Goffin. Aussi, en l'absence du plus petit indice, nous sommes forcés de rejeter son existence⁶⁷.

[4 et 5] Enfin⁶⁸, puisqu'il considère que le Gossuin d'Enghien cité en 1172 est le fils aîné d'Englebert (II) d'Enghien et que celui-ci est accompagné de deux de ses frères, Englebert et Boniface, il en conclut que ces derniers étaient également les fils d'Englebert (II) d'Enghien. En réalité, ce Gossuin d'Enghien n'est pas le frère d'Hugues d'Enghien, mais bien son fils, et donc Englebert et Boniface, frères de Gossuin, ne sont pas non plus les frères de Hugues, mais bien ses fils.

quasiment impossible à cette époque. Cette invraisemblance aurait du attirer l'attention de R. Goffin, mais il n'en fut rien.

⁶⁵ Hugues d'Enghien figure toujours en tête. Il est suivi de ses enfants et héritiers dans l'ordre de succession, Gossuin d'abord, Englebert ensuite, parfois de ses autres fils. C'est toujours ensuite que figure la mention de Gossuin, frère de Hugues.

⁶⁶ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 15.

⁶⁷ Nous nous demandons si R. Goffin n'avait pas en tête un acte (Ch. PIOT, *Cartulaire d'Eename ...*, n° 375, p. 357 ; *Thesaurus Diplomaticus*, D1313), daté d'avant 1148, où il est question d'Hugues d'Enghien, de ses 5 fils qui sont nommément cités (Gossuin, Englebert, Nicolas, Siger et Boniface) et de Gossuin, le frère de Hugues. La formule qualifiant ce dernier pourrait bien avoir trompé R. Goffin : *Hugo de Adengem et V filii ejus scilicet Gosuinus, Ingelbertus, Nicholaus, Sigerus, Bonefacius et frater ejus Hainnerus Gozuinus*. R. Goffin a sans doute pris la mention *Hainnerus* qui se rapporte en réalité à *Gozuinus* pour le prénom « Rainnerus ». Il en a sans doute fait un frère d'Hugues, au même titre que le Gossuin qui suit immédiatement ce prétendu Regnier. R. Goffin aurait pourtant du remarquer que le mot « frère » était au singulier. Il ne pouvait donc pas s'agir de deux frères, Regnier et Gossuin.

⁶⁸ R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises ...*, p. 14.

Pour conclure, remarquons que R. Goffin intervertit l'ordre de naissance entre Hugues et son frère Gossuin; confond Hugues, seigneur d'Enghien, avec son petit-fils du même prénom; confond Gossuin, frère d'Hugues, avec le fils héritier d'Hugues, également appelé Gossuin. Toutes ces confusions expliquent qu'il considère comme frères d'Hugues ceux qui sont en réalité ses enfants.

Enfin, il invente à Englebert 1^{er} d'Enghien un fils et à Hugues d'Enghien un père en la personne d'un second seigneur d'Enghien du nom d'Englebert. R. Goffin n'est d'ailleurs jamais en mesure d'apporter la moindre mention de ce personnage imaginaire ou la moindre preuve de son existence. Son nom est donc à rayer des généalogies des seigneurs d'Enghien.

Les premiers seigneurs d'Enghien selon R. Goffin

- I. ? Anselme d'Enghien [croisé en 1096] x N.N.
- II. 1. Englebert 1^{er} d'Enghien [... 1092 ...]x N.N.
- III. 1. Englebert II d'Enghien [... avt 1117 – 1154 ...] x Beltris N.
2. Boniface d'Enghien [... 1117 ...]
- IV. 1. Gossuin d'Enghien [... 1122-1188 ...]
2. Hugues d'Enghien (après son frère) [... 1130-1190 ...] x N.N.
3. Regnier
4. Englebert [... 1172-1179 ...]
5. Boniface [... 1172 ...]

En chiffres romains : indication des générations; en chiffres arabes : n° d'ordre parmi les enfants.

En gras, ceux qui portèrent le titre de seigneur d'Enghien.

Le point d'interrogation devant un prénom indique que la filiation n'est pas présentée comme certaine.

5.3. Conclusions sur la descendance d'Englebert 1^{er}⁶⁹

Il n'y eut donc bien qu'un seul Englebert au tournant de l'an 1100, et ce dernier ne peut en aucun cas être identifié avec le mari de cette Béatrice citée dans un acte de 1200.

Quant à sa descendance, elle ne nous est pas connue avec précision. Tout au plus pouvons-nous affirmer que Boniface (1117), Hugues (1121) et Gossuin (1122) sont ses successeurs. Le premier (Boniface) a peut-être été seigneur d'Enghien, le second (Hugues) l'a été d'une manière certaine pendant une bonne quarantaine d'années et le troisième (Gossuin) ne l'a jamais été.

⁶⁹ La plupart des mises au point que nous allons faire ici figurent déjà dans l'excellent travail de M. DE SOMER, *Recherches sur les origines de la noblesse en Hainaut*, mém. de licence inédit, ULB, 1955-1956. Nous tenons à saisir l'occasion pour remercier Daniel Soumillion, qui nous a permis de consulter l'exemplaire qu'il possède de ce précieux mémoire.

Le lien de parenté exact unissant Englebert 1^{er} et Hugues n'est pas certain. La filiation directe que les historiens proposent souvent n'est en tout cas établie par aucun document, « sans toutefois qu'il y en ait un qui s'y oppose », comme le précise assez justement M. De Somer⁷⁰.

Hugues d'Enghien, dont nous reparlerons plus en détail dans un article ultérieur, est généralement signalé pour la première fois en 1121⁷¹.

Il était déjà chevalier en 1121. Il doit donc être né au plus tard vers l'an 1100 ; vraisemblablement un peu auparavant.⁷²

Hugues avait au moins un frère, du nom de Gossuin, qui l'accompagnait très souvent. Celui-ci est mentionné avec Hugues, en 1122⁷³, avant 1148⁷⁴, en 1158⁷⁵ et en 1161⁷⁶. Il faut encore ajouter une mention, où il est seul cette fois, dans un acte de 1155⁷⁷.

⁷⁰ M. DE SOMER, *Recherches ...*, p. 42. Voir notre article L. DELPORTE, ... *Boniface d'Enghien (1117), seigneur d'Enghien ? ...*, pp. 29-42.

⁷¹ C'est la mention d'Hugues dans les *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, publiée par de REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. 8, Bruxelles, 1848, p. 349, qui jusqu'à présent est considérée comme la plus ancienne. Voir à ce sujet L. DELPORTE, *La seigneurie et les premiers seigneurs d'Enghien (I). La plus ancienne mention d'Hugues d'Enghien : 1110-1115 ou 1121 ?*, dans *A.C.A.E.*, t. 39, 2005, pp. 17-28.

⁷² C'était généralement vers 20-25 ans que l'on était adoubé chevalier, même s'il arrive parfois que cela se passe plus tôt.

⁷³ *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, publiée par de REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. 8, Bruxelles, 1848, p. 349. Alpayde, noble dame, affranchit plusieurs de ses servantes et les asservit à saint Ghislain en présence de Hugues d'Enghien, de Gossuin son frère, de Wibert de Hoves et de Baudry de Roisin, chevaliers.

⁷⁴ C. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881, p. 357, n° 375. Reinsuendis, épouse d'Alard Hasbenium, et ses enfants donnent à l'abbaye d'Eename trois manses dont l'un à Esquins (Ghoy) et les autres à Geron (Flobecq). Wauters situait cette notice entre 1150 et 1200. L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden van de Sint-Salvatorsabdij te Eename voor 1200*, Bruxelles, 1965, p. XLIV, la date d'avant 1148. On retrouve les éléments de cet acte dans une confirmation de 1195. W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206). II. Uitgave*, Bruxelles, 1964. (CRH, Recueil des actes des princes belges, 5), pp. 82-87.

⁷⁵ C. PIOT, *Cartulaire d'Eename ...*, n° 45, p. 45. Gilles de Blicquy cède à l'abbaye d'Eename, moyennant une redevance, un pré situé entre Hellebecq et Silly, et servant aux habitants de Hellebecq, serfs et « hospites » dépendant de l'abbaye.

⁷⁶ L. DEVILLERS, *Analectes ou choix d'actes inédits concernant des localités du Hainaut*, dans *A.C.A.M.*, t. 8, 1869, p. 147-150. Nicolas 1^{er}, évêque de Cambrai, concède à l'abbaye de Ghislenghien une chapelle près de Mainvault et confirme plusieurs donations.

⁷⁷ Charles PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881, pp. 355-356, n° 373. C'est Piot qui donne cette date. Pour L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden ...*, p. xliii,

Gossuin était déjà chevalier en 1122. Tout comme pour Hugues, cette date reporte l'époque de sa naissance vers l'an 1100, ou probablement un peu auparavant.

Enfin, il faut évoquer ici le cas de ce Boniface, cité en 1117⁷⁸.

La date de son apparition dans les textes, contemporaine de celles de Hugues et de Gossuin, le nom toponymique qu'il porte, et le fait qu'un des fils de Hugues se prénommera également Boniface, pourrait faire songer à un frère ou un fils d'Englebert 1^{er}. Il pourrait dès lors être l'oncle ou le père d'Hugues, ou encore son frère.⁷⁹

6. Les questions en suspens

Une question fondamentale qui reste à résoudre est celle de l'origine de la famille d'Enghien. Appartiennent-ils à une branche cadette d'une famille étrangère à Enghien ou sont-ils des seigneurs originaires du lieu qui, au gré des circonstances, se sont élevés au-dessus de leurs semblables ?

Le lieu où s'établirent primitivement les premiers seigneurs d'Enghien a fait l'objet de beaucoup de supputations. En général, on considère que les seigneurs du XI^e et du début du XII^e siècle [donc Englebert 1^{er}, Boniface et, une bonne partie de sa vie au moins, Hugues] étaient établis dans le bois de Strihout (territoire de Petit-Enghien), où ils s'étaient bâtis une motte impressionnante.

Cette hypothèse est toutefois remise en question par J. Reygaerts⁸⁰, qui affirme qu'une autre motte fut érigée par les Enghien à l'emplacement de ce que l'on appelle la motte de Brabant, dans l'actuel Petit Parc d'Enghien et cela, avant l'érection de la motte du Strihout.

Englebert 1^{er}, comme beaucoup de seigneurs de son époque, a-t-il pris part à la première croisade ? L'absence de toute mention après 1092 serait-elle un indice de son décès prématuré au cours de cette expédition périlleuse ?

Les possessions d'Englebert étaient-elles déjà étendues ou se limitaient-elles uniquement à l'alleu de [Petit-]Enghien ? Exerçait-il déjà un droit d'avouerie sur les terres d'abbaye situées à proximité de sa motte ? Avait-il déjà imposé son autorité aux habitants des environs et jusqu'où son influence s'exerçait-elle ?

la date est à fixer entre 1145 et 1155.

⁷⁸ C. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique*, nouvelle série, Bruxelles, 1903, (CRH), pp. 24-26.

⁷⁹ Sur ce personnage peu connu de la famille d'Enghien, voir L. DELPORTE, *La seigneurie et les premiers seigneurs d'Enghien (II). Boniface d'Enghien (1117), seigneur d'Enghien ?*, dans *A.C.A.E.*, t. 39, 2005, pp. 29-42.

⁸⁰ J. REYGAERTS, *La région d'Enghien. Une géographie historique, une histoire urbaine. Etudes critiques*, s.l., 1998.

L'alleu seigneurial de [Petit-]Enghien, dont il portait le nom, est à considérer comme une réalité dès le XI^e siècle. Selon toute probabilité, il y exerçait les droits les plus étendus, sans que personne ne puisse les lui contester.

Les sources nous manquent pour déterminer s'il possédait déjà d'autres alleux ou des fiefs dans les localités voisines, bien que cela soit plus que probable.

L'époque est bien connue pour la fréquence et l'importance des usurpations de biens et de droits ecclésiastiques par les seigneurs féodaux. On peut sans doute soupçonner que la chapelle de [Petit-]Enghien était entrée dans son patrimoine, soit qu'il en ait été le patron primitif, soit, ce qui paraît bien plus vraisemblable, qu'il en ait pris possession par usurpation.

Au vu de l'importance que semble déjà avoir le personnage à la fin du XI^e siècle, on ne devrait pas s'étonner s'il exerçait déjà une série de droits sur les biens de l'abbaye Sainte-Waudru, situés à proximité immédiate de l'endroit où il avait choisi de s'établir. Sans doute le fit-il par usurpation, au détriment de l'abbaye et de son abbé laïc, le comte de Hainaut. Il ne semble en tout cas pas que ce dernier ait cédé en fief ses droits d'avouerie au seigneur d'Enghien si tôt, sans quoi Gislebert de Mons n'aurait pas manqué de rappeler les liens féodaux qui auraient alors existés au XII^e siècle entre le comte et Hugues d'Enghien.

7. Hypothèses

Le problème des origines de la famille des seigneurs d'Enghien sera abordé dans un autre article. Cela ne doit pas nous empêcher de proposer, dès à présent, quelques hypothèses complémentaires à propos d'Englebert 1^{er}. Toutefois, aucune des propositions qui suivent n'est en mesure d'être étayée par des actes authentiques. Elles sont formulées dans la mesure où elles apparaissent comme plausibles et, surtout, susceptibles de stimuler un débat constructif.

Englebert 1^{er}, né au plus tard vers 1060-1070 était un seigneur dans la pleine force de l'âge lorsqu'il est mentionné pour la seule et unique fois dans un acte en 1092. Le rang qu'il occupe alors parmi les seigneurs des environs semble déjà le placer parmi les plus grands seigneurs de son époque.

Rien ne dit que sa famille soit établie à [Petit-]Enghien, cet écart de la paroisse de Hoves, antérieurement à lui, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne possédait pas, depuis fort longtemps peut-être, l'alleu dans lequel il se serait établi dans la seconde moitié du XI^e siècle.

Riche et plus que vraisemblablement originaire d'une puissante et très importante famille, il se bâtit une impressionnante motte à partir de laquelle il va lentement, mais sûrement, étendre son pouvoir sur les terres et les hommes des alentours.

Les dates des premières mentions d'Hugues et de son frère Gossuin permettent de les envisager comme ses enfants, ses neveux ou ses petits-enfants. Boniface, cité en 1117, pourrait tout aussi bien être son frère que son fils.

Comme de nombreux nobles de son époque, on peut imaginer qu'il prit part à la grande aventure du temps : la première croisade. Peut-être n'en revint-il pas, ce qui permettrait d'expliquer qu'il faille attendre un quart de siècle pour que les textes mentionnent à nouveau un Enghien, en la personne de Boniface.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'à la fin du XI^e siècle, le nom des Enghien apparaît au grand jour, on est en présence d'une famille déjà puissante. Durant son très long règne au XII^e siècle, Hugues d'Enghien sera l'un des principaux personnages de son époque. La puissance des seigneurs d'Enghien est définitivement assise et leur emprise sur l'ensemble de la région assurée.

Luc DELPORTE
Conservateur du Musée
« de la Porte » à Tubize